

Le pouvoir de l'humanité

XXXIII^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
9-12 décembre 2019, Genève



XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Formulaire de rapport sur la résolution

(Pour information et usage interne uniquement. Veuillez noter que tous les rapports doivent être soumis au moyen du [formulaire de rapport en ligne](#))

1. Votre État/Société nationale/institution a-t-il/elle incorporé les engagements contenus dans cette résolution dans les plans stratégiques ou opérationnels pertinents ?

Réponse : oui/non

Oui

Si oui, lesquels ? *(Vous pouvez sélectionner plus d'une option.)*

- Stratégie
- Politique
- Plan opérationnel/feuille de route
- Législation (par ex. loi, réglementation, statuts, règlement intérieur, etc.)
- Autre (veuillez préciser)

À quel niveau ? *(Vous pouvez sélectionner plus d'une option.)*

- International
- Régional
- National
- Local

Veuillez donner des précisions au sujet de ce qui a été fait.

Avec le soutien de la CRF et de la commission nationale de mise en œuvre du DIH, l'État français a pris connaissance des domaines dans lesquels des mesures de mise en œuvre nationale sont encore requises :

[Avis sur la PPL sur la préservation de l'espace humanitaire \(A - 2021 - 11\)](#)

25/11/21 - Consultée pour avis, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) se prononce sur la proposition de loi n°4354 relative à la préservation de l'espace humanitaire, en qualité de commission nationale de mise en œuvre du droit international humanitaire.

[Avis sur le respect et la protection du personnel humanitaire \(A - 2020 - 17\)](#)

14/12/20 - Dans cet avis, la CNCDH formule des recommandations en particulier pour renforcer la prévention et la lutte contre l'impunité concernant les crimes à l'encontre du personnel humanitaire.

[Déclaration sur la situation des personnes afghanes \(D - 2021 - 6\)](#)

30/09/21 - Le 30 septembre 2021, la CNCDH a adopté à l'unanimité une déclaration sur la situation des personnes afghanes dans laquelle elle formule plusieurs recommandations à l'attention des pouvoirs publics français pour répondre aux enjeux de protection des droits de l'homme ainsi qu'aux enjeux humanitaires.

[Déclaration sur le projet de loi de protection des enfants \(D - 2021 - 5\)](#)

08/07/21 - La CNCDH adopte à l'unanimité une déclaration sur le projet de loi de protection des enfants, dont certaines dispositions ne respectent pas l'esprit et les dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant.

[Déclaration "Armes explosives en zones peuplées : déclaration pour un engagement politique ambitieux à la hauteur des enjeux humanitaires" \(D – 2021 – 4\)](#)

24/06/21 - Déclaration "Armes explosives en zones peuplées : déclaration pour un engagement politique ambitieux à la hauteur des enjeux humanitaires" (D – 2021 – 4)